



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

travail clandestin

Question écrite n° 60252

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre délégué aux relations du travail de bien vouloir lui indiquer l'état d'avancement exact de la création d'une commission nationale de lutte contre le travail illégal alors que ce phénomène qui peut s'apparenter à la traite d'êtres humains, représente toujours 4 % du PIB et 60 milliards d'euros de manque à gagner pour l'Etat. Il lui demande également de lui dresser, si cela est possible un premier bilan de l'action de cette commission.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60252

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : relations du travail

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mars 2005, page 2673